

CAPRI NOUVELLES

Découvrez l'actualité et les nouveautés du secteur laitier caprin québécois

Mot de la table

ELAINE CLOUTIER, AGR.
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

DR LINE SIMONEAU, M.V.
PRÉSIDENTE DE LA TABLE

La table de concertation cumule maintenant deux ans d'existence. Deux années de partage, de collaboration et de portée positive ! Alors que la première année fut davantage consacrée à créer et consolider cette entité que nous souhaitons durable, la seconde a décidément permis d'amplifier son effet dynamisant. En effet, malgré ses ressources limitées, la table a inspiré plusieurs actions et projets au sein des organisations impliquées. Plusieurs initiatives sont d'ailleurs présentées dans la rubrique des PLCQ, alors que d'autres seront annoncées au cours de l'automne. Cela est sans compter que des projets tels que GAPO* et le programme de formation sur l'amélioration de la rentabilité des entreprises laitières caprines, en développement, devraient bientôt révéler quelques éléments tangibles. Au cours des derniers mois, la pérennité de la table fut indéniablement notre première préoccupation.

De multiples représentations auprès de diverses organisations nous ont permis de découvrir leurs forces et intérêts pour le développement de notre secteur et d'envisager des partenariats potentiels avec ceux-ci. De concert avec le MAPAQ, la table explore ces jours-ci la possibilité d'une transition de notre structure et de son agent de développement au sein du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Le leadership et l'intérêt de cette organisation pour les petits ruminants jumelés à un bagage d'expériences en animation de tables de concertation (ovins et caprins de boucherie) nous laissent penser que ce partenariat serait stratégique pour les parties impliquées.

La table tient, à nouveau, à remercier tous les humains.nes fabuleux.es investis.es au développement de notre secteur. Le contenu de ce bulletin fait la démonstration de leur appui, prenez le temps de lire attentivement leurs messages porteurs de solutions.

Dans ce numéro

Page 1 : Mot de la table
Page 2-3 : Entrepreneurs de chez nous
Page 4 et 7 : Rubrique des PLCQ
Page 5-6 : Qualité du lait (stat.)
Page 8-9 : Fromage fermier (CARTV)
Page 10-11 : Lactanet
Page 12-13 : SECLRQ
Page 14-17 : CEPOQ
Page 18-19 : Agricultrices
Page 20-21 : Agricultrices du Québec
Page 22-23 : Plateforme formation entrep.
Page 24-25 : Recherche caprine
Page 26-29 : Le savoir laitier caprin

Conception/Rédaction : Elaine Cloutier, agr.

Crédit photo page couverture : Chèvrerie Nîma senc.

Autour de la table de concertation

- Dre Line Simoneau, médecin vétérinaire, présidente de la table
- Nicolas P. LaFrance, adm. PLCQ
- Christian Dubé, adm. PLCQ (substitut)
- Julie Marcoux, productrice
- Olivia Cinter, transporteur-mandataire
- Dominic Brie, transporteur
- Julie Paquin, transformateur chez Saputo Produits Laitiers Canada s.e.n.c.
- Jessie Caron, agr., AAC
- Marie-Pier Huot, agr., MAPAQ
- Janie Levesque, agr. CRSAD
- Caroline Brunelle, agr., Lactanet
- Karine Guillemette, FADQ
- Raynald Dubé, SECLRQ
- Catherine Michaud, agr., SECLRQ
- Alain Marchand, DG, CEFQ
- Sylvie Nadon, PLCQ
- Elaine Cloutier, agr., agente dév.

*gestion des approvisionnements et planification des opérations

La chèvrerie NIMA senc.

La Chèvrerie Nima c'est Marie-Ève Cormier et Nicolas P. Lafrance, tous deux propriétaires depuis 2016. Cette entreprise produit du lait de chèvre qu'elle vend aux usines de transformation. Le transport de leur lait est assumé par Capralac.

Je suis Marie-Eve

Je m'occupe de la ferme à plein temps. Je vois à la traite, aux naissances, à l'alimentation et à la régie du troupeau. C'est également moi qui réalise les travaux aux champs, l'entretien de la machinerie et la comptabilité. Je m'implique activement au sein de la coopérative agroalimentaire Capralac.



Je suis Nicolas

J'occupe un emploi d'agronome à l'extérieur. Je viens donc en aide, matin et soir, lors des trains en soignant et prenant soin du confort des chèvres. N'ayant pas d'employés, mes parents offrent de l'aide occasionnelle en se chargeant des trains lors de nos sorties en famille. Je participe aux discussions et orientations de la table de concertation à titre d'administrateur aux PLCQ.

Nos valeurs et motivations

- 1- L'équilibre travail-famille, avec nos deux garçons, c'est primordial !
- 2- L'éducation, pouvoir montrer à nos enfants ce que nous faisons et constater à quel point ils aiment déjà ça !
- 3- Le succès financier, il ne faut quand même pas travailler pour rien. Essayer d'améliorer la rentabilité de ce que nous possédons.
- 4- La quête de sans cesse améliorer tout ce que nous possédons et faisons : génétique, équipements de traite, alimentation des animaux, bien-être animal, etc.

Portrait de notre entreprise

- Nombre de têtes : environ 275 têtes dont 175 à la traite
- 70% Saanen et 30% Alpin
- Productivité : 2,5 l. en moyenne au réservoir par chèvre /jr
- Qualité du lait : 60 000 CBI et 900 000 CCS /ml (moyenne ann.)
- Alimentation : foin et ensilage mi-sec enrobé, moulée gros cubes formulée selon la qualité de nos fourrages, 3 fois par jour manuellement
- Reproduction : 10-12 mois à la première saillie. Utilisation de CIDR pour synchroniser les chaleurs. Taux de réussite de plus de 80% ann.
- Taux de remplacement : 30% afin d'améliorer rapidement la génétique
- Technique d'amélioration génétique : l'achat de bons boucs de fermes reconnues.
- Superficie : 35 acres en foin et une vingtaine en location pour un total d'environ une soixantaine d'acres.

Entrepreneurs de chez nous !

Notre parcours

- Printemps 2015 : notre histoire débute, dans une ancienne porcherie de Ste-Hélène-de-Chester que nous souhaitons modifier afin de démarrer un petit élevage. Nous n'avions pas d'idée précise à ce moment sauf celle d'avoir un jour des animaux. C'est d'ailleurs l'amour pour ces petites bêtes curieuses et si attachantes qui fut le tremplin vers notre entreprise.
- Décembre 2015 : l'oncle de Nicolas souhaitant vendre son troupeau de chèvres laitières, nous avons décidé d'aller les voir...puis ça été l'amour fou. Le désir d'acquérir ce troupeau a été instantané. La course contre la montre débute !
- Printemps 2016 : Approbation du financement (laborieux) et transformation de la porcherie en chèvrerie. Nous y sommes arrivés avec la broue dans le toupet et grâce à l'aide de la famille.
- Juillet 2016: le grand jour, les chèvres sont entrées dans nos vies : 80 chèvres laitières, 15 chevrettes et 2 boucs.
- 2018, l'entreprise a doublé son cheptel en faisant l'achat de 110 chevrettes du troupeau Loujean.
- Juin 2019 : nous possédons 175 chèvres laitières, environ 75 chevrettes ainsi que 5 boucs.



Depuis février 2021, un système de carcans a été ajouté au quai de traite double 18 muni de 10 trayeuses.

Qu'est-ce que ça prend pour réussir ?

Il faut être **PASSIONNÉS !!!** Être persévérants, travaillants, soucieux du bien-être de ses animaux et patients.

Et si c'était à recommencer, que feriez-vous différemment ?

Nous aurions acheté plus tôt des chevrettes de bonne génétique afin de faire croître plus rapidement la qualité du troupeau et sa production laitière.

Nos recommandations pour la relève

De bien s'entourer de gens qui connaissent la production et qui peuvent vous guider : conseiller technique, vétérinaire. etc. Ne pas hésiter à faire des investissements productifs tôt dans la vie de votre entreprise.

Nos souhaits pour l'avenir du secteur laitier caprin

Que des conditions durables permettent la pérennité du secteur et la rétention des entreprises actuelles par une amélioration du prix du lait et de la capacité d'emprunt et d'investissement. L'attractivité de la relève demeure aussi un défi de taille dont il faudra se préoccuper davantage.

Bon succès à vous deux !

Les PLCQ en action !



Sylvie Nadon, coordonnatrice aux opérations, pour le conseil d'administration des PLCQ

Bien que la période estivale soit souvent une période de ralentissement des activités en lien avec les congés des différents collaborateurs des Producteurs de lait de chèvres du Québec (PLCQ), il n'en demeure pas moins que les administrateurs et la coordonnatrice des PLCQ n'ont pas chômé cet été. Bien au contraire, de concert avec la Table de concertation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et tous les intervenants disponibles, plusieurs projets ont vu le jour ou ont rondement avancé. En voici quelques uns :

1. Les PLCQ ont déposé une demande au MAPAQ afin de poursuivre le projet d'agent de développement pour une troisième année, et ainsi d'assurer la continuité de la Table de concertation du secteur caprin laitier. Dans les prochaines semaines, nous serons en mesure de savoir si cette Table pourra être hébergée de manière permanente par un centre d'expertise. Autrement, les PLCQ pourraient avoir à refaire une demande de financement toutes les années.

2. En collaboration avec le secteur des caprins de boucherie et du mohair, les PLCQ ont déposé une demande de financement au MAPAQ afin de réviser le plan stratégique sectoriel dont la dernière version couvrait jusqu'en 2022.

3. Avec l'appui de la Direction du développement sectoriel du MAPAQ, les PLCQ ont aussi déposé une demande de financement pour un second projet d'agent de développement, mais cette fois-ci avec un rôle spécifique dans l'approvisionnement des usines. Par exemple, cet agent sera appelé à consulter, entre autres, les producteurs, les transporteurs et les transformateurs afin de proposer des solutions pour optimiser le transport du lait, tout en précisant le rôle et la responsabilité de chacun.

4. Pour donner suite à l'étude sur le coût de production de 2018, les PLCQ travaillent étroitement avec le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture afin de mettre à jour le coût de production, mais aussi de relever les facteurs de succès des entreprises et de permettre aux producteurs de se comparer.

5. Les PLCQ s'impliquent aussi dans la recherche, entre autres, via la nouvelle Chaire de recherche sur l'antibiorésistance et l'antibiogouvernance ainsi que la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, desquels des projets comme ceux-ci verront le jour : documenter l'usage des antibiotiques, arthrite encéphalite caprine : impact de la maladie sur la productivité et la rentabilité des entreprises, paratuberculose : possible développement d'un vaccin; et plus.

**Vous avez des questions ou des commentaires?
N'hésitez pas à communiquer avec un
administrateur des PLCQ ou Mme Sylvie Nadon.**

Homologation de la Convention de mise en marché du lait de chèvre 2019-2020 et du Règlement sur la qualité

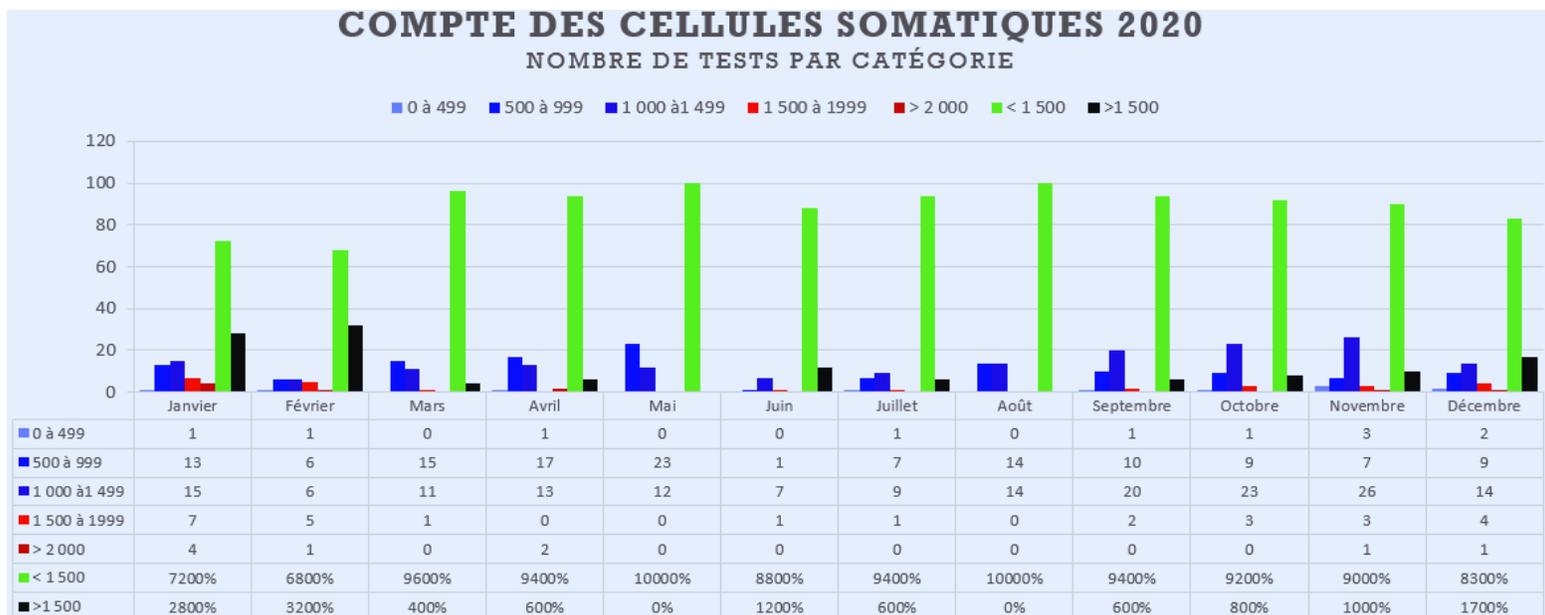
Les PLCQ et les transformateurs ont été convoqués par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour une conférence de gestion. Cette dernière a eu lieu le 16 septembre dernier. La RMAAQ a annoncé qu'elle sera prête à rendre sa décision sous peu. Nous en saurons plus sur l'avancement des dossiers en cours à ce moment. En mai dernier, les PLCQ et les acheteurs étaient sur le point de s'entendre avant que l'un d'eux exige que les dossiers à la RMAAQ soient presque finalisés avant de signer l'entente. Il n'en demeure pas moins que les PLCQ ont mis la pression sur les acheteurs et sur la RMAAQ pour faire avancer les dossiers. Les PLCQ continuent d'insister auprès des instances gouvernementales concernées afin que le secteur puisse bénéficier de soutien (technique et/ou économique) pour assurer la pérennité de ce dernier. Bien que ce ne sont donc pas les défis qui manquent, les PLCQ demeurent convaincus que ces projets pourront se réaliser dans un avenir rapproché, et ce, pour assurer l'épanouissement et la pérennité de notre secteur.

Des améliorations perceptibles de la qualité du lait

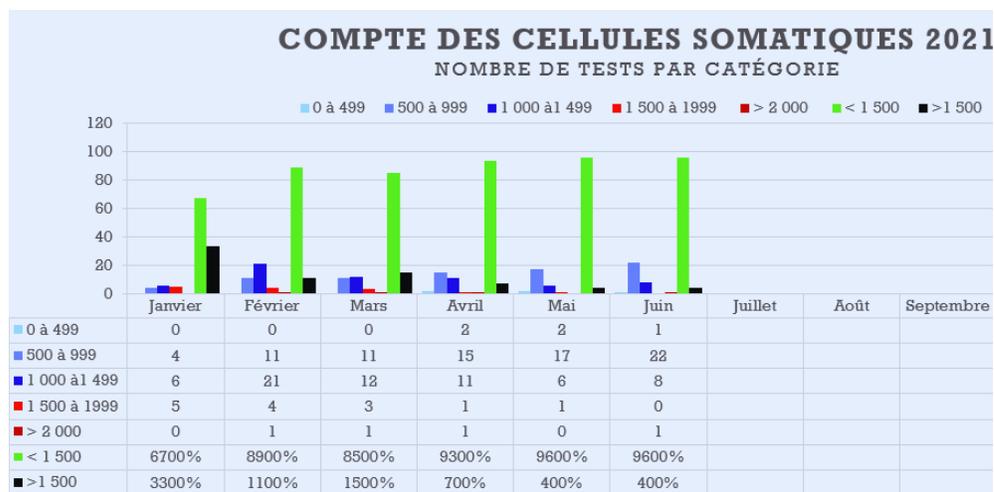
Avec la collaboration : Dre Line Simoneau
Médecin vétérinaire à la clinique vétérinaire Centre-du-Québec inc.

Ces tableaux présentent tous les résultats CCS et bactériens des échantillons analysés pour le MAPAQ en 2020 ainsi que pour les 6 premiers mois de 2021. Chacun des résultats mensuels est regroupé sous une strate selon la valeur obtenue. Les trois strates, en déclinaison de bleus, regroupent les résultats sous la norme en vigueur (321 000 cbi/ml pour le compte bactérien et 1 500 000 c/ml pour le compte de cellules somatiques) alors que les 2 strates, en déclinaison de rouges, compilent les résultats hors norme. La barre verte représente le pourcentage du nombre d'échantillons sous la norme alors que la barre noire affiche le pourcentage du nombre d'échantillons hors norme. Le pourcentage facilite la comparaison des résultats à travers le temps, car le nombre d'échantillons analysés par mois est très variable.

Le compte des cellules somatiques 20-21



Source: PLCQ et MAPAQ (x 1000 c/ml)



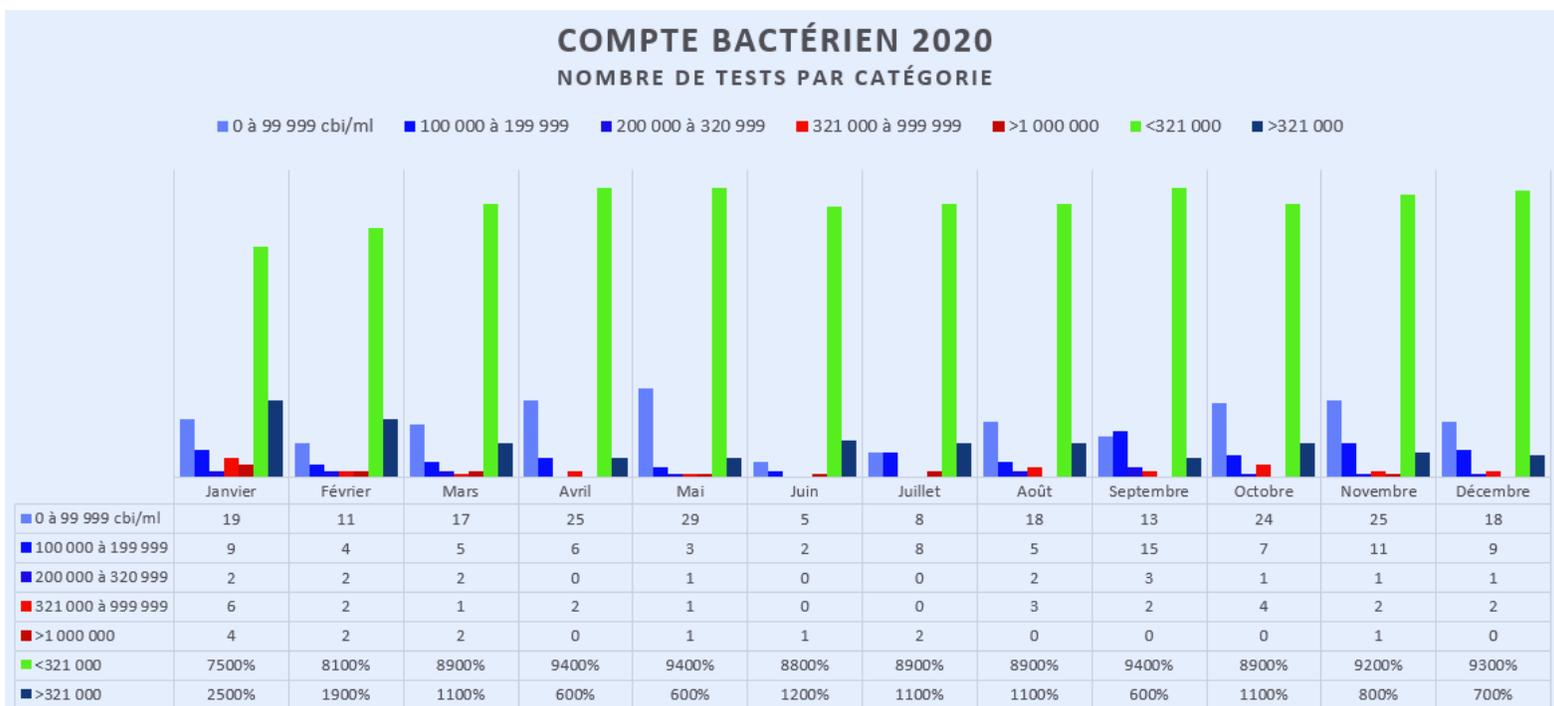
Source : PLCQ et MAPAQ (x 1000 c/ml)

Mois après mois, la majorité des échantillons se situe entre 500 000c/ml et 1 500 000 c/ml. Alors que certaines entreprises réussissent à atteindre des résultats sous les 500 000 c/ml, d'autres, malheureusement, se heurtent à des niveaux de plus de 2 000 000 c/ml. C'est au cours de l'hiver que les dépassements se font plus nombreux. En 2021, cette tendance est toujours observée toutefois moins d'échantillons ont dépassés les 2 000 000 c/ml et les valeurs obtenues sont demeurées plus basse qu'en 2020.

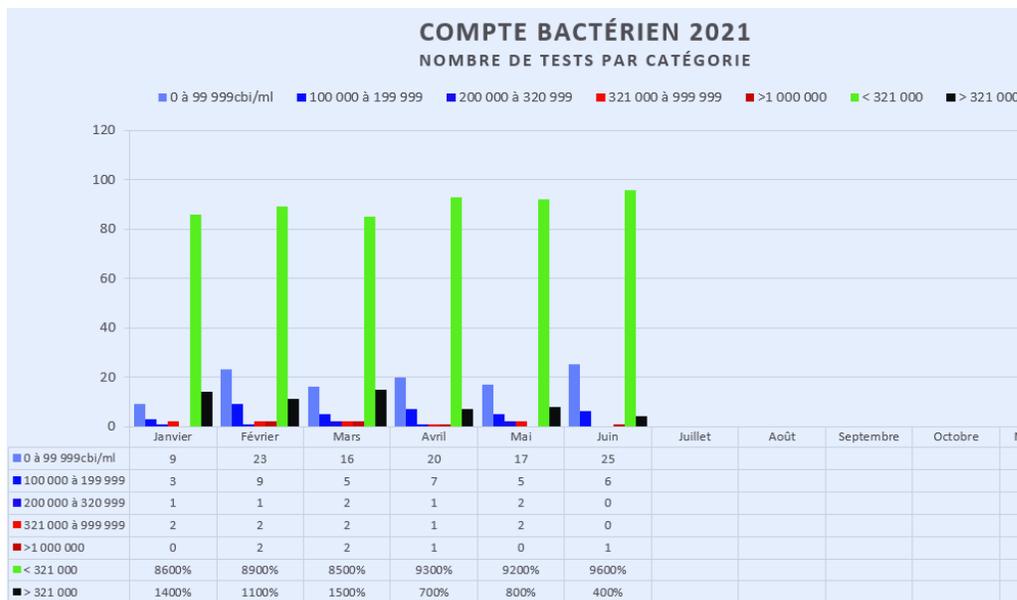
Qualité du lait

Des améliorations perceptibles de la qualité du lait (suite)

Le compte bactérien 20-21



Source: PLCQ et MAPAQ



Source: PLCQ et MAPAQ

Ces tableaux démontrent que la majorité des échantillons se situe sous la barre des 100 000 cbi/ml donc conforme pour le compte bactérien. Certains échantillons affichent encore des résultats beaucoup trop élevés. Il est à noter que ces résultats proviennent uniquement des échantillons de l'expert-cueilleur et qu'ils ne tiennent pas compte du résultat de la reprise d'échantillon effectuée par les inspecteurs du MAPAQ. En comparant les moyennes de 2020 à 2021, la tendance démontre une augmentation du nombre d'échantillons sous la norme (321 000) ce qui est en soit une très bonne nouvelle..

Le programme PISAQ sur la qualité du lait est toujours en vigueur au MAPAQ. Celui-ci permet, lors d'une première visite de votre médecin vétérinaire, d'évaluer les facteurs de risque présents sur votre ferme et d'en améliorer la qualité du lait. Dans un second temps, vous avez l'opportunité de faire analyser une quinzaine d'échantillons en bactériologie. Ainsi, lors d'une troisième visite, votre vétérinaire pourra, avec votre collaboration, établir votre plan d'intervention afin de prévenir la transmission des agents pathogènes et d'améliorer le système et technique de traite. Le PISAQ sur la qualité du lait, totalement gratuit, peut être refait dans son entièreté une fois par année. N'hésitez pas de contacter votre vétérinaire pour vous en prévaloir.

Des nouvelles du projet GAPO



Sylvie Nadon, coordonnatrice aux opérations, PLCQ

Depuis la rencontre de démarrage du projet de **gestion des approvisionnements et planification des opérations** (GAPO) en février dernier, les concepteurs de la Firme BJC, les Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ) ainsi que le comité aviseur du projet (un acheteur, un transporteur et deux producteurs) se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de peaufiner l'analyse fonctionnelle. Cette analyse sert de guide afin de développer adéquatement toutes les fonctions du futur outil. La firme qui travaille actuellement sur le développement de l'outil prévoit entamer la première phase de tests dans les prochaines semaines. Les comités de travail, de concert avec la Firme BJC, testeront d'abord l'outil avant de le lancer à l'ensemble des producteurs, acheteurs et transporteurs.

Des formations sont prévues afin que tous les maillons concernés soient bien à l'aise avec l'utilisation du système, dont le lancement est prévu pour l'hiver 2022.

Nous vous tiendrons informés des développements tout au long du projet.

Pendant ce temps, si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec ce projet, n'hésitez pas à contacter Mme Sylvie Nadon des PLCQ par courriel à chevres@upa.qc.ca.



Le comité aviseur

Acheteur: Julie Paquin, Saputo

Transporteur: Olivia Cinter

Producteur.trice: Pascale Martin et Jean-Philippe Jolin

PLCQ : Sylvie Nadon

Le terme valorisant Fromage fermier en voie d'être reconnu au Québec

Sarah Boucher et Marjolaine Mondon
CARTV



5 questions pour découvrir ce nouvel outil de valorisation

1. Qu'est-ce qu'un fromage fermier?

Une formule à retenir : Un fermier, une ferme, un troupeau.

Le fromage fermier est un fromage fabriqué directement à la ferme avec le lait des animaux de cette ferme selon des techniques non-automatisées. Cette méthode de production demande un savoir-faire particulier de la part des producteurs-transformateurs qui s'impliquent de A à Z dans la création de leur produit. Le fromage est fabriqué uniquement à partir du lait du troupeau de la ferme selon des techniques non-automatisées.



Bénédicte Guitel de la Fromagerie Suisse-Normande située dans Lanaudière reprend tranquillement avec ses frères et sœurs la fromagerie fondée par ses parents, il y a près de 30 ans. Avec près de 350 chèvres laitières de race Saanen et Alpine, la ferme produit 200 000 litres de lait annuellement. Ce dernier est transformé en une quinzaine de fromages de chèvre, dont Le Sabot de Blanchette ou Le Barbu, qui pourraient porter le terme valorisant Fromage fermier.

2. Pourquoi créer un terme valorisant pour ce type de produit?

Le terme valorisant est une appellation reconnue par l'État québécois pour protéger et valoriser un savoir-faire particulier et des produits uniques. En plus de les différencier sur le marché, le terme encadre la définition de ce qu'est un fromage fermier, accorde une meilleure visibilité à ce savoir-faire et crée ainsi un repère en lequel le consommateur peut avoir confiance pour guider ses achats.

Le terme valorisant Fromage fermier en voie d'être reconnu au Québec

3. Comment fonctionne le terme valorisant ?

Un projet de règlement a été publié par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en mai 2021. La reconnaissance du terme est maintenant dans son dernier droit et au courant de l'automne, la démarche la démarche pourrait finalement être officialisée. Une fois la norme reconnue, les produits devront obtenir la certification de leur conformité à la norme du terme valorisant. Cette certification sera délivrée par Québec Vrai, un organisme de certification indépendant accrédité par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants. Une quarantaine de fromageries artisanales de la province pourraient se prévaloir du terme pour leurs produits.

4. Quelles sont les principales particularités des fromages qui pourront obtenir le terme valorisant?

Les fromages fermiers concernés par le terme valorisant pourront être fabriqués avec des laits crus, thermisés ou pasteurisés, avec des laits de vache, chèvre, brebis ou même bufflonne. Le lait utilisé pour fabriquer un fromage fermier devra uniquement provenir de la ferme où sont fabriqués les fromages. Tout fromage contenant du lait provenant d'une autre ferme ne pourra pas porter la mention fromage fermier.

5. Quels sont les avantages d'un terme valorisant Fromage fermier pour les consommateurs?

Le terme permettra de définir clairement ce qu'est un fromage fermier ainsi que toutes les particularités et le savoir-faire qu'il requiert pour être fabriqué. Ainsi, en repérant le logo du Terme valorisant sur un produit, le consommateur aura l'assurance qu'il se procure vraiment du fromage fermier fait selon les règles de l'art ! Comme toutes les appellations réservées québécoises, le terme valorisant contribue à aider le consommateur à savoir ce qu'il mange vraiment et à reconnaître les produits authentiquement québécois. Les appellations contribuent donc à supporter l'économie locale et encourager les artisans derrière les produits distinctifs de chez nous. C'est aussi une autre façon de rapprocher les producteurs des consommateurs et de mettre des visages sur nos villages !

Plus d'informations viendront dans les prochaines semaines sur la reconnaissance officielle du terme valorisant et le début des démarches de certification. Pour rester à l'affût, suivez le Conseil des appellations réservées sur [Facebook](#)

Prendre soin de nos chèvres, pour une productivité accrue!



Caroline Brunelle, agr.

Agronome et experte en production laitière caprine chez Lactanet
cbrunelle@lactanet.ca

Les recommandations touchant le confort et le bien-être animal abordent principalement les questions du logement, du transport, de l'alimentation ainsi que de la santé des animaux. Toutefois, selon le Farm animal welfare council (1993), les cinq libertés suivantes doivent être respectées pour assurer le bien-être :

- 1) Liberté de soif et de faim
- 2) Liberté d'inconfort
- 3) Liberté de douleurs, de blessures et de maladies
- 4) Liberté d'exprimer un comportement normal
- 5) Liberté de la peur et souffrance mentale

Le bien-être animal est un concept bien connu de tous. Et s'il avait un réel impact sur la productivité des chèvres?

Espace dans les parcs

Que ce soit pour les chevrettes de remplacement ou pour les chèvres adultes, l'espace disponible dans les parcs est capital quand on parle de confort. Le projet sur l'élevage des chevrettes de remplacement (2012) a démontré que le respect des surfaces recommandés multiplie par 4,2 les chances de suivre une courbe de croissance optimale. Pour ce qui est des chèvres adultes, nous savons que la production laitière se fait principalement lorsque la chèvre est couchée. En augmentant le temps et la qualité du repos, on peut espérer une amélioration de la productivité par chèvre.

La prise alimentaire

L'espace linéaire à la mangeoire, pour combler les besoins alimentaires, est également important à prévoir. La compétition entre les chèvres est un comportement naturel. Dans un bâtiment trop petit, mal aménagé ou contenant trop d'animaux, la hiérarchie entre les chèvres dominantes et dominées engendra une perte de productivité chez les animaux dominés. Les chèvres aiment être en groupe et cela est aussi le cas lorsqu'il est le temps de manger. Un espace suffisant à la mangeoire permet aux chèvres dominées de se faufiler et ainsi manger sans contraintes.

Ambiance dans la chèvrerie

La ventilation dans un bâtiment de ferme permet le renouvellement de l'air pour évacuer les microbes et gaz produits par la litière et les animaux. Les chèvres n'apprécient pas les courants d'air et l'humidité. Elles sont également moins résistantes à la chaleur qu'au froid. Un stress thermique, même de courte durée, peut mener à une diminution importante de la production laitière.

Une bonne luminosité, principalement au-dessus des aires d'alimentation, viendra stimuler la consommation d'aliment et, du même coup, la production de lait.

De façon générale, on peut affirmer que les efforts mis pour améliorer le confort et le bien-être des chèvres seront récompensés par une amélioration de la productivité et/ou de la longévité des animaux.

La santé des pieds et membres

Une chèvre ayant des problèmes aux pieds et membres aura plus de difficulté à se déplacer. Elle se rendra donc moins souvent à la mangeoire et aura ainsi une ingestion plus faible que les autres. Un bon taillage des onglons devrait être effectué 3 fois par année. Certaines études ont montré une amélioration de la production laitière allant jusqu'à 15% avec des chèvres dont les onglons ont été taillés 3 fois par année versus 2 fois.

Le code de pratique : un outil pour vous aidez

Le code de pratique pour le soin est la manipulation des caprins est présentement en cours de révision. Sa version finale devrait être disponible d'ici la fin de l'année 2021. Ce code fourni des trucs, des normes et des façons de faire pour améliorer le confort et le bien-être des animaux. Pour maximiser le potentiel des chèvres, tous les producteurs sont fortement encouragés à adopter les pratiques qui y sont présentées.

Consulter le [site du Conseil National pour les soins aux animaux d'élevage](#)



Sources :

Farm animal welfare council : report on priorities for animal welfare research and development, 1993.

Doizé F, Brunelle C, Maher G, Vandermeerschen J, Dion M, Beaugard M. 2012. Élaboration d'un plan d'élevage des chevrettes de race laitières. Rapport final.

Vous avez des commentaires ou questions concernant cet article ? Veuillez me contacter au cbrunelle@lactanet.ca



Catherine Michaud, agr.

Agronome et directrice générale de la SECLRQ
seclrq@sogetel.net. ou (450) 774-6368



SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS
DE CHÈVRES LAITIÈRES
DE RACE DU QUÉBEC

Le pouvoir des données collectives pour une croissance soutenue du secteur

La **chronique de mars** portait sur une initiative commune de plusieurs organisations canadiennes pour l'intégration des services en génétique des petits ruminants. Intégration des services veut aussi dire intégration des bases de données et donc réflexion à propos du partage, de la propriété et de la confidentialité des ces données. Toutes les entreprises laitières génèrent des données : contrôle laitier, classification, enregistrement des animaux, évaluation génétique, inventaire des fourrages, analyses des intrants alimentaires et des sols, performances de reproduction, données financières et économiques, etc. Est-ce que j'en oublie? Probablement. Les nouvelles technologies permettent aux producteurs de collecter de plus en plus de données, et ce plus facilement du bout des doigts. Ces nouvelles technologies leur permettent-elles vraiment de mieux développer leur entreprise? Se servent-ils tous du pouvoir de leurs données?

Des données en quantité

Un article fort intéressant de Lactanet publié dans la revue Le producteur de lait québécois de mars 2019, s'intitulant « La ferme laitière à l'ère du Big-data, un monde de possibilités et de défis », les auteurs font mention du potentiel inexploité des données : « ...ces données ne peuvent trouver leur valeur que si elles sont réellement utilisées ou, comme le disent les experts, valorisées. Autrement dit, les données n'auront de la valeur que si elles apportent un avantage ». Cet avantage pourrait être, entre autres, d'améliorer les divers critères de performance du troupeau ou encore l'efficacité alimentaire. Ces données pourraient être regroupées et croisées afin de constater leur impact les unes sur les autres et ainsi donner davantage d'informations aux producteurs lors de la prise de décision. Or, la plupart des bases de données de notre secteur sont hermétiques et souvent dédoublées, c'est-à-dire que plusieurs organisations ou systèmes possèdent les mêmes données sans les partager. Qu'advient-il donc de toutes ces informations, impossibles à regrouper, à valoriser et souvent payées à fort prix via des systèmes d'enregistrement de données? Les producteurs sont en droit de se demander si leurs données leur appartiennent vraiment, s'ils sont en plein contrôle de leur utilisation, mais surtout s'ils en tirent le plein potentiel.



Le pouvoir des données collectives (suite)

Des données à partager

Les technologies qui permettent de collecter des données directement à la ferme entraînent aussi un autre effet néfaste pour le développement du secteur : l'individualisation des données. Par exemple, il n'est plus nécessaire de faire du contrôle laitier pour connaître les données de production de ses chèvres. Des systèmes de traite effectuent maintenant ce travail à toutes les traites et plus seulement quelques fois par année lors du contrôle laitier. Ces systèmes sont munis d'un logiciel de traitement de données et de production de rapports. Il s'agit d'un bon investissement, pas nécessairement à la portée de tous, et qui permet de constater en temps réel la production laitière du troupeau, d'effectuer des interventions rapides auprès de certains animaux qui pourraient être en problème et aussi d'économiser sur le coût du contrôle laitier.

Bien que ces systèmes de collecte de données directement à la ferme et en temps réel comportent des avantages pour les producteurs, ils contribuent indéniablement au ralentissement du progrès collectif de l'industrie, et ce, au profit de la croissance à court terme des entreprises qui développent et utilisent ces systèmes. Et pourquoi à court terme? Parce que le temps viendra où les entreprises laitières auront besoin de se comparer, devront avoir recours à des outils collectifs, à la recherche et au transfert de connaissances pour continuer de croître. Les outils collectifs et la recherche se nourrissent des données des producteurs pour pouvoir répondre plus adéquatement à leurs besoins et à ceux du marché. Par exemple, le partage des données du contrôle laitier a contribué de façon significative à l'essor de l'industrie laitière caprine. Le partage de données de performances de production et de classification contribue encore aujourd'hui à l'amélioration génétique des chevrettes qui servent d'animaux de remplacement dans les troupeaux, et des boucs vendus ou récoltés et dont la semence sert à engendrer la progéniture de chacune des chèvres en lactation de la province. Comment un éleveur de génétique caprine peut-il se porter garant de l'amélioration génétique des troupeaux si son programme d'évaluation génétique n'a pas accès aux données de productivité des chevrettes vendues dans d'autres troupeaux? Tôt ou tard, les producteurs devront donner pour pouvoir en bénéficier davantage.

Repenser nos données

Les producteurs ne peuvent arrêter le progrès, toutefois ils peuvent en influencer la direction. Ils peuvent par exemple s'assurer que les données prélevées par leurs systèmes privés de collecte d'information soient facilement transférables aux bases de données collectives. Les organisations aussi devront prendre le virage numérique et adapter les outils présentement disponibles à cette nouvelle réalité. Ces changements devront nécessairement se faire avec la participation et le support des producteurs puisque c'est vers eux qu'est dirigé le transfert technologique, ce sont eux qui utilisent les outils. Ce qui est certain, c'est que pour une croissance soutenue de notre secteur une réflexion devra être réalisée à plusieurs niveaux en commençant par définir les types de données qui devront être mises en commun et valorisées, sans oublier les règles de gouvernance qui permettront une utilisation efficace, efficiente et respectueuse des informations partagées.

La lymphadénite caséuse ou la maladie des abcès

La lymphadénite caséuse (LC) est une maladie chronique des moutons et des chèvres caractérisée par la formation d'abcès dans la peau, les ganglions lymphatiques et les organes internes. Le caractère persistant dans l'environnement de la maladie, en plus de l'absence de traitement efficace, rendent la LC difficile à éradiquer dans les élevages de petits ruminants.

Cause : l'agent étiologique responsable de la LC est la bactérie *Corynebacterium pseudotuberculosis*. Une fois entrée dans l'organisme, la bactérie peut se propager à n'importe quel organe du corps et provoque la formation d'abcès récurrents.

Manifestations cliniques :

la LC se manifeste sous deux principales formes cliniques, soit la forme externe et la forme interne, qui peuvent coexister au sein du même animal. Généralement, la forme interne est détectée seulement à l'abattage, c'est pourquoi il est difficile d'estimer précisément la prévalence de la maladie dans les troupeaux. Les lésions externes sont souvent associées à une perte de poils à l'endroit de l'abcès, ce qui permet de les identifier plus facilement.

Impact : tout dépendant la localisation de l'abcès, l'impact sur l'animal diffère. L'infection d'un ganglion lymphatique du pis peut causer une mammite, tandis que la présence d'abcès dans la région scrotale pourrait diminuer la qualité de la semence. La LC pourrait entraîner un amaigrissement progressif ou une chute des performances reproductives. La perte de rendement à l'abattoir par l'altération de la qualité de la viande peut avoir un impact financier majeur pour les éleveurs de chèvres de boucherie.

Transmission : les principales voies de transmission sont par l'air, le contact avec la peau ou les muqueuses, le colostrum, le lait et la semence. Les plaies associées à l'écornage, à la pose d'identifiant permanent ainsi qu'à l'ombilic chez les nouveau-nés sont des voies d'entrées idéales pour la bactérie.

Prévention et contrôle : la meilleure stratégie pour contrôler la LC diffère en fonction des ressources disponibles, de la prévalence ainsi que de la régie de la santé du troupeau déjà mise en place. Les animaux présentant des abcès externes devraient idéalement être séparés du reste du troupeau. Si la prévalence dans le troupeau est élevée, on peut établir deux sections afin de séparer les animaux sains des animaux atteints où aucun matériel ni équipement n'est partagé.

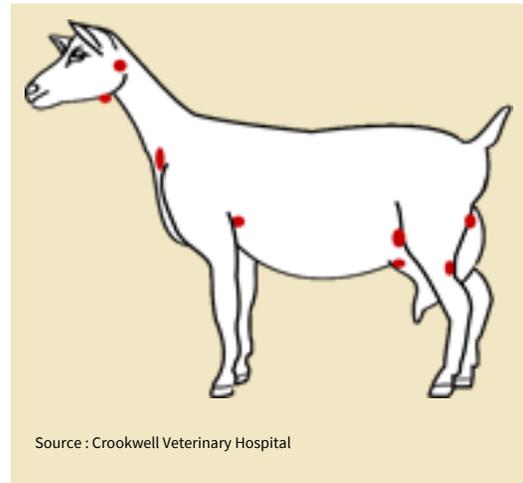


Amélie Brouillette

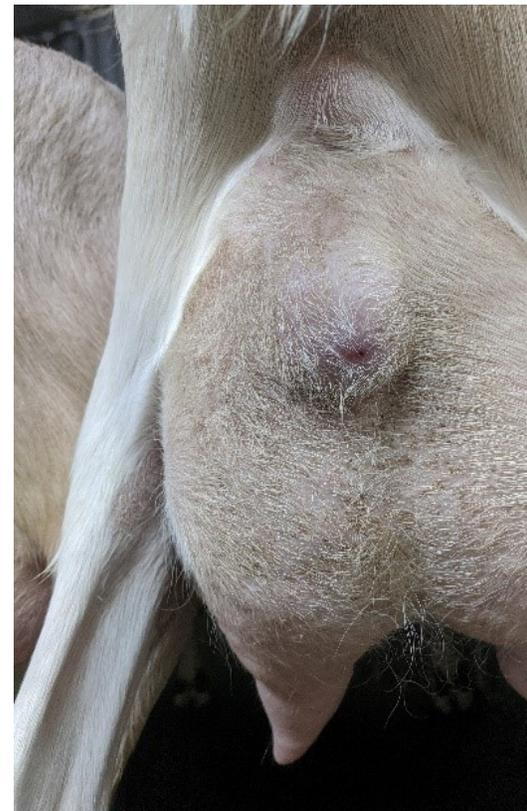
Étudiante au baccalauréat en agronomie, Université Laval
Stagiaire au CEPOQ

Avec la collaboration de
Dr. Gaston Rioux, mv, CEPOQ

P418-856-1200 poste 231
gaston.rioux@cepoq.com



Source : Crookwell Veterinary Hospital



La lymphadénite caséuse ou la maladie des abcès (suite)

	Méthodes de contrôle Peu efficace	Méthodes de contrôle Très efficace
Peu de ressources requises	Contrôle des mouches	Surveillance du troupeau Désinfection Ségrégation des animaux atteints
Beaucoup de ressources requises	Antibiotiques Tests sérologiques	Vaccination Prise en charge des abcès actifs Réforme

Ce tableau résume les principales méthodes de contrôle de la LC, en fonction de leur efficacité et des ressources requises pour les appliquer.

« Conseils de vétérinaire »

1. Aucun vaccin n'est présentement homologué chez les chèvres au Canada. Des vaccins homologués pour les ovins sont disponibles. On rapporte cependant des réactions importantes à la suite de la vaccination chez les chèvres laitières adultes, informez-vous auprès de votre vétérinaire!
2. En guise de traitement : lancer les abcès de LC pourrait avoir des impacts négatifs sur l'animal en favorisant la dissémination de la bactérie aux organes internes et la contamination de l'environnement si on ne prend pas de mesures d'hygiène strictes. Quand un abcès rupture accidentellement, bien laver et désinfecter ce qui a été contaminé par le matériel purulent et isoler l'animal touché.
3. Quelques mesures de prévention faciles à suivre :
 - Prévenir les plus possible tout risque de blessure
 - Changer d'aiguille entre chaque animal
 - Nettoyer les plaies et appliquer une solution antiseptique à base d'iode
 - Désinfecter le matériel d'élevage, les parcs et les barrières régulièrement
 - Séparer ou réformer les animaux présentant des lésions

La tremblante et les caprins



Dr. Annie Daignault, mv., CEPOQ
Soutien santé
418-856-1200
annie.daignault@cepoq.com

La tremblante est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres. C'est l'une des nombreuses encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) qui sont liées à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (maladie de la vache folle). Les autres EST sont la maladie débilitante chronique des cerfs et wapitis et la maladie Creutzfeldt-Jakob chez les humains. La cause précise de la tremblante n'est pas encore clairement déterminée, mais elle est associée à une protéine prion anormale. Selon Santé Canada, il n'existerait aucun lien connu entre la tremblante et la santé humaine. Toutefois, il semble que certaines EST qui s'attaquent aux animaux, comme la maladie de la vache folle, peuvent également affecter les humains. Par conséquent, à l'heure actuelle, tous les animaux qui sont atteints de la tremblante sont tenus à l'écart de la chaîne alimentaire. Il n'existe pour le moment aucun traitement ni vaccin contre la tremblante.

Quelle est la situation canadienne?

L'ACIA, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie caprine et ovine, a lancé un programme national de surveillance de la tremblante en 2005. Ce programme encourage les éleveurs à signaler les animaux qui meurent à la ferme ou qui présentent des signes de la maladie. De plus, puisque la tremblante est une maladie à déclaration obligatoire en vertu du Règlement sur la santé des animaux, tous les cas présumés doivent être déclarés à l'ACIA. [Une liste des cas provinciaux de tremblante diagnostiqués](#) chez les moutons et les chèvres depuis 2011 est disponible sur le site web de l'ACIA. Avant cette date, le Canada a connu un cas de tremblante diagnostiqué chez une chèvre en 1973 et un autre en 2007, tous en Ontario. Les données cumulées sont insuffisantes pour connaître la prévalence réelle de cette maladie sur nos territoires.

Sources :

<https://scrapiecanada.ca/fr/sur-la-tremblante/>

Leboeuf Anne, Tremblante et AEC: Quoi de neuf?, MAPAQ

Cassard et al., Evidence for zoonotic potential of ovine scrapie prions, Nature communications, 1-9 (2014)

<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/tremblante/avis-a-l-industrie/fra/>

Comment la reconnaître?

La tremblante est une maladie à évolution lente. Il peut s'écouler un an et demi, parfois huit, avant qu'un animal atteint ne présente des signes cliniques de l'infection. La majorité des animaux affectés sont âgés de deux à cinq ans. Les signes cliniques observés sont surtout d'ordre neurologique et comprennent un changement de comportement menant à l'agressivité et la nervosité, des tremblements et un manque de coordination (mouvements des membres postérieurs causant des "sauts de lapins" ou balancements des hanches et des membres postérieurs) ou une posture anormale jusqu'au décubitus (incapacité de se lever). Parfois, l'animal ne démontre qu'une baisse de vivacité et de condition de chair à l'âge adulte et une toison affectée et surtout du prurit (se gratte, se frotte, se mord les pattes ou les flancs). Une sensibilité aux bruits et aux mouvements peut aussi être observée ainsi qu'un claquement des lèvres. Après l'apparition des premiers signes cliniques, la mort survient en deux mois au maximum. La tremblante est une maladie à déclaration obligatoire au Canada en vertu de la Loi sur la santé des animaux et un projet pilote de programme de lutte chez les caprins sera mis en œuvre prochainement par l'ACIA.

Comment se transmet-elle?

La transmission de la maladie peut se faire par les fèces et l'urine, mais également par le lait, le colostrum et les placentas des femelles infectées. Les mères peuvent la transmettre aux leurs petits à la naissance et aux autres animaux partageant l'environnement de mise-bas.

Comment la diagnostiquer?

Le diagnostic de la tremblante se fait après la mort de l'animal par un examen microscopique du tissu cérébral, des amygdales, des nœuds lymphatiques ou de la rate après y avoir injecté un colorant spécial. La biopsie des tissus lymphoïdes périphériques de moutons et chèvres vivants permet de détecter avec précision les animaux atteints de la tremblante. Toutefois, les résultats négatifs ne peuvent écarter la maladie.

Coordonnées des laboratoires de génotypage

GoatGEN
270 George St. N (Third Floor)
Peterborough, ON
K9J 3H1
Web: www.goatgen.com
Email: goatgen.info@gmail.com
Phone: (705) 748-1011 ext. 7120

Animal Health Laboratory
Laboratory Services Division
University of Guelph
Building 89, 419 Gordon St.
NW Corner Gordon/McGillvray
Guelph, ON N1G 2W1
519-323-5558 ext. 54611

La tremblante et les caprins (suite)

Qu'est-ce que le génotypage?

Les analyses en lien avec la résistance génétique chez le mouton se sont avérées un outil utile pour la gestion et l'éradication de la tremblante. Dorénavant, l'industrie caprine canadienne peut également faire de la reproduction aux fins de résistance génétique à la tremblante. Des analyses sanguines pour rechercher les codons de résistance à la tremblante dans les gènes de leurs animaux peuvent aider les éleveurs de chèvres et de moutons à atténuer le risque d'apparition de la tremblante dans leur troupeau en faisant une reproduction sélective. D'après plusieurs études nord-américaines et européennes, les chèvres ayant une seule copie des allèles S146 ou K222 ont démontré un fort degré de résistance à l'infection naturelle par la tremblante. Dans les études canadiennes, l'allèle S146 a été le plus souvent retrouvé chez les races de boucherie comme la Boer et la Savannah, ainsi que chez la race laitière Nubienne. L'allèle K222 a été retrouvé moins souvent chez les chèvres canadiennes analysées jusqu'à présent, et était principalement retrouvé dans les troupeaux de Toggenbourg (laitiers). À l'échelle internationale, l'allèle S146 a été retrouvé chez des races de boucherie et laitières, notamment Boer, Nubienne, Alpine, Saanen et La Mancha, tandis que le K222 est apparu le plus souvent chez des races laitières comme Toggenbourg, La Mancha, Saanen et Alpine. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) travaille dans le but de pouvoir utiliser, à l'avenir, les allèles de résistance génétique S146 et K222 (au moyen d'une étude pilote) dans le cadre du Programme national d'éradication de la tremblante (PNET), une approche conforme à celle des États-Unis (É.-U.) et de l'Union européenne (UE).

Qu'en est-il du projet pilote de l'ACIA sur le Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT)?

L'ACIA envisage d'incorporer, via un projet pilote, ces allèles dans le cadre de son programme de lutte contre les maladies. Cette recommandation est également conforme à une récente mise à jour réglementaire de l'UE pour 2020. Pour l'instant, au Canada, les services de génotypage pour l'analyse de l'ADN des chèvres aux allèles S146 et K222 sont disponibles par l'entremise de GoatGen inc. (en anglais seulement) et du Laboratoire de santé animale de l'Université de Guelph (en anglais seulement). À l'heure actuelle, les résultats du génotypage obtenus par les laboratoires externes ne sont pas considérés comme étant officiels, et les animaux devront être testés par l'ACIA lors d'une intervention contre la maladie de la tremblante. Les détails officiels du projet pilote ne sont pas encore connus (juin 2021).

Quelles sont les autres méthodes diagnostiques?

Faire un test de dépistage sur les sujets de plus d'un an qui meurent à la ferme en soumettant la tête (peut être conservée congelée) dans un laboratoire fédéral permet aussi de faire un suivi de la présence possible de la maladie dans le troupeau.

Comment prévenir et lutter contre la tremblante?

Les autres mesures de lutte contre la tremblante sont le respect des règles de biosécurité comme l'identification individuelle des animaux (voir liste des identifiants préapprouvés et les placer sur les chèvres avant qu'elles ne quittent la ferme jusqu'à ce que l'identification nationale obligatoire soit en place), la tenue de registres, l'isolement des malades, la séparation des femelles au moment de la mise bas et l'amélioration de leur environnement, la désinfection de l'équipement entre chaque utilisation et l'usage d'aiguille unique pour les injections. Augmenter la soumission des échantillons de chèvres matures aux fins de dépistage de la tremblante aidera également un meilleur suivi de la prévalence de la maladie au pays. La réduction de la consanguinité diminuera aussi la transmission des allèles de sensibilité tandis que la sélection des chèvres pour la reproduction selon leur résistance génétique à la tremblante aidera à obtenir un cheptel plus résistant. Évidemment, l'achat de sujet de reproduction provenant de troupeaux inscrits au PCTT est une bonne pratique à envisager.

Et si un cas de déclarait?

Lorsqu'un animal est atteint de la tremblante, tous les animaux qui ont été exposés au même environnement de mise-bas et qui sont jugés à risque de contracter la maladie sont abattus. Les éleveurs sont indemnisés pour la perte de leurs animaux. Le montant maximum de cette indemnisation pour les animaux dont la destruction est obligatoire en vertu de la Loi sur la santé des animaux est de 600 \$. Les animaux infectés par la tremblante sont abattus sans cruauté et leurs carcasses sont brûlées ou enterrées sous la supervision de l'ACIA. Les éleveurs sont indemnisés pour les coûts liés à l'élimination.

Est-ce transmissible aux humains?

Des études devraient être faites pour éclaircir cette question, mais de plus en plus d'évidences montrent que les prions des moutons se transmettent aux souris de la même façon que le font les prions des bovins atteints de la maladie de la vache folle, lesquelles sont identiques aux souris capables de développer la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Le potentiel zoonotique semble de plus en plus possible.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter votre médecin vétérinaire praticien.

Dénichez et formez votre nouvel ouvrier grâce à AgriEmploi

Cynthia Lamontagne

Agente aux communication
Agricarrières



agricarrières

Comité sectoriel de main-d'œuvre de la
production agricole

AGRICarrières a une nouvelle qui saura ravir les producteurs du secteur : le métier d'ouvrier en production caprine est maintenant offert par le programme AgriEmploi! Ce programme permet aux employeurs de recruter, d'intégrer et de former en milieu de travail des personnes qui possèdent peu ou pas d'expérience ou de formation en agriculture, mais qui ont la motivation et les qualités nécessaires pour réussir dans le métier.



Quels sont les avantages?

1. Soutien gratuit du Centre d'emploi agricole (CEA) de sa région pour assurer l'intégration et le maintien en emploi de l'employé, et ce, tout au long du programme;
2. Matériel de formation et d'intégration en emploi éprouvé et gratuit;
3. Remboursement régressif du salaire de son nouvel employé;
4. L'employé travaille à temps plein et de façon permanente au sein de l'entreprise de l'employeur pendant et après sa formation

Comment ça fonctionne?

Les CEA s'occupent de jumeler un employeur ainsi qu'un candidat (avec ou sans expérience ou formation en agriculture) inscrits au programme AgriEmploi. Un stage d'expérimentation de 5 jours est prévu pour valider le jumelage. Ensuite, le programme d'une durée de six mois peut commencer : l'employeur forme directement sur les lieux de travail le candidat selon la méthode du mentorat. Ainsi, le mentor, qui possède une formation ou de l'expérience dans un secteur visé, transmet ses connaissances, ses techniques de travail et les bonnes pratiques de l'industrie à l'apprenti.

Dénichez et formez votre nouvel ouvrier grâce à AgriEmploi (suite)

Quelles sont les compétences couvertes?

Un carnet d'apprentissage spécialisé en production caprine aide l'employeur à planifier et à faire le suivi de la formation du travailleur. Ce carnet est distribué à tous les employeurs faisant partie du programme AgriEmploi pour les ouvriers en production caprine. Il regroupe des compétences que l'apprenti doit acquérir en maîtrisant des tâches précises. Le mentor s'assure de remplir régulièrement le carnet d'apprentissage pour suivre la progression du nouvel employé.

En tout, l'ouvrier en production caprine sera appelé à acquérir 12 compétences, dont l'observation du troupeau, l'application des soins de santé, la traite et l'entretien des bâtiments et des équipements. Pour connaître toutes les compétences couvertes dans le cadre du programme, consultez le [carnet d'apprentissage](#).

Comment s'inscrire?

Pour prendre part au programme AgriEmploi destiné aux ouvriers en production caprine, les personnes intéressées (employeurs et candidats) doivent s'inscrire auprès du CEA de leur région administrative.

Les coordonnées des CEA sont disponibles en ligne au emploiagricole.com ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8630.

Le programme AgriEmploi pour le métier d'ouvrier en production caprine est rendu possible grâce à l'aide financière de la Commission des partenaires de marché du travail et de la collaboration des Producteurs de lait de chèvre du Québec, de Lactanet ainsi que du Centre d'expertise en production ovine du Québec.



Avec l'aide financière de :

Commission
des partenaires
du marché du travail
Québec

Producteurs de lait
de chèvre du Québec

Lactanet
RESEAU QUÉBÉCOIS POUR L'EXCELLENCE LAITIÈRE



Derrière chaque agricultrice se cache un projet unique !

Dimension E
Cultivez votre potentiel agricole

Diana Toffa

Agente de projet, Agricultrices du Québec
dtoffa@upa.qc.ca
514-431-3756

Depuis bientôt un an, Dimension-E oriente les productrices vers les meilleures pratiques pour une planification et une gestion optimale de leur projet agricole, et ce, grâce à une offre de services diversifiée et adaptée à leurs besoins.

Concrètement, en moins d'un an, ce sont plus de 250 agricultrices qui ont bénéficié d'un ou plusieurs services offerts dans le projet.

Si vous êtes une agricultrice ou une aspirante agricultrice, les activités de Dimension E peuvent répondre à vos besoins en démarrage et en gestion de votre projet agricole grâce à son **offre de services diversifiée***.
Comment ?



Réservez une ou plusieurs heures de consultation gratuites avec des avocats, des notaires, des fiscaliste-comptables, des conseillers en gestion agricole ou en agroenvironnement. Chaque productrice membre bénéficie de 4 heures de consultation gratuites avec différents experts pour recevoir des conseils en lien avec la gestion de son entreprise agricole.

Inscrivez-vous dès maintenant aux prochaines conférences et aux midi-causeries sur le droit de la famille, aux conférences en consultant le calendrier des activités.

En vous rendant dans votre Espace Membre, vous pourrez également visionner les conférences passées de FAC (Financement agricole Canada) sur le transfert agricole et les étapes pour bien se préparer aux demandes de financement.

Rejoignez la prochaine cellule de codéveloppement qui débutera le 10 novembre 2021. Au cours de l'année 2021, ce sont plus d'une vingtaine d'agricultrices qui se sont entraînées dans le cadre des cellules de codéveloppement de Dimension E. Le concept de codéveloppement vous intrigue? Visionnez la vidéo qui fait un bilan des 13 rencontres de codéveloppement qui se sont déroulées au 1er semestre de l'année 2021.

Commandez gratuitement votre documentation du CRAAQ d'une valeur de 100 \$! Chaque productrice membre des Agricultrices du Québec bénéficie d'un crédit de 100 \$ applicable sur toute documentation, formation ou webinaire du CRAAQ.

Derrière chaque agricultrice se cache un projet unique !

Dimension E
Cultivez votre potentiel agricole

Préparez-vous à **visionner notre nouvelle formation en ligne** interactive sur le transfert féminin et sur les étapes pour bien se préparer à un transfert. Cette nouvelle formation interactive sera disponible fin octobre 2021 dans la section «Transfert d'entreprise» sur le site web de Dimension E qui contient déjà plusieurs informations et outils sur le transfert d'entreprises agricoles. Restez à l'affût!

À travers ces activités de Dimension E, ce sont plus de 800 \$ d'avantages qui sont offerts aux productrices membres des Agricultrices du Québec.

Pas encore **membre des Agricultrices du Québec**? [Adhérez maintenant !](#)

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus! Diana Toffa : 514 431-3756 | dtoffa@upa.qc.ca



Dimension E est un projet en entrepreneuriat agricole créé par les Agricultrices du Québec pour soutenir les productrices agricoles et les futures entrepreneures dans la réalisation de leur projet, tant au niveau du démarrage, de la croissance, du transfert ou de la gestion de leur entreprise.

* Certaines activités de Dimension E ne sont accessibles qu'aux agricultrices membres des Agricultrices du Québec

Cette initiative est rendue possible grâce à l'appui financier de Développement économique Canada pour les régions du Québec



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions

Formation continue en entrepreneuriat agricole **Connaitre son potentiel** **et l'incarner au** **quotidien**



Faculté des sciences
de l'agriculture et de
l'alimentation



UNIVERSITÉ
LAVAL



FONDATION
Agria
APPRENDRE, GRANDIR, RÉALISER
ET INNOVER VERS L'AVENIR

Mieux connaître ses modes de fonctionnement, son potentiel et ses freins tout en développant son réseau de contacts. Voilà ce que souhaitait Dominic Brie, un producteur de lait de chèvre de Princeville, lorsqu'il s'est inscrit au Programme de formation de 10 jours en entrepreneuriat agricole de l'Université Laval.

« J'ai décidé d'entreprendre ce programme de formation en 2019, d'abord par curiosité, mais aussi pour apprendre à mieux me connaître comme personne afin de développer mon potentiel et gagner en efficacité », nous explique Dominic.

Un lieu d'échange et de réseautage

« Lors de la formation, j'ai pu partager mes expériences avec d'autres chefs d'entreprises agricoles et apprendre de leurs bons coups et de leurs échecs. La formation m'a aussi permis de remettre en perspective ma façon de travailler avec mon équipe et de trouver un meilleur équilibre de vie », poursuit le père de quatre enfants.

Une formation adaptée au style de vie et aux besoins des agriculteurs

Le Programme de formation de 10 jours est offert à tous les entrepreneurs agricoles cumulant plus de 5 ans d'expérience. Il permet, entre autres, de développer des compétences entrepreneuriales, d'apprendre à se connaître par un coaching personnalisé et d'améliorer le modèle d'affaires et le positionnement stratégique de son entreprise.



Dominic Brie, sa conjointe et leurs enfants.

Formation continue en entrepreneuriat agricole

Connaitre son potentiel et l'incarner au quotidien



Innover et persévérer ! L'histoire derrière l'entrepreneur

C'est en 2006 que Dominic et sa conjointe ont décidé de concrétiser leur rêve et d'acheter une terre à Princeville afin d'y construire un nouveau bâtiment consacré principalement à l'élevage de chèvres laitières. La production a débuté en 2007 avec l'arrivée des 100 premières chèvres. Peu de temps après, 250 autres chèvres et 100 chevrettes se sont jointes au troupeau.

Après 10 ans d'exploitation sans possibilité d'expansion à cause de la saturation du marché québécois, Dominic, grand visionnaire, souhaitait stimuler la croissance de son entreprise. Il a alors contacté une fromagerie du Vermont en pleine effervescence qui cherchait des producteurs de lait de chèvre. Après un an et sept mois de négociations avec la fromagerie, il a réussi à obtenir tous les permis nécessaires pour livrer son lait au-delà de la frontière canadienne.

Mais qui dit croissance dit également défis reliés à volume de production plus grand !

« Afin de remplir au maximum nos camions de lait destinés à la fromagerie du Vermont, j'ai invité d'autres producteurs de lait de chèvre du Québec à se joindre à moi. Nous avons aussi augmenté notre productivité en agrandissant notre troupeau et en construisant un nouveau bâtiment. De plus, afin d'assurer la livraison de notre lait, nous avons créé notre propre compagnie de transport et engagé des chauffeurs », nous explique avec passion le chef d'entreprise.

Aujourd'hui, Dominic et sa conjointe peuvent être fiers de la croissance de leur entreprise. Un beau modèle de réussite, de persévérance, d'entraide et de collaboration.

Autres formations disponibles

D'autres formations de courte durée en ligne sont aussi disponibles pour les entrepreneurs agricoles. [Informez-vous sur les thèmes offerts à l'automne 2021 et l'hiver 2022.](#)



Qualité du lait chez les petits ruminants laitiers : une étude pour orienter les actions au Québec!

Julie Arsenault

Professeure, Faculté de médecine vétérinaire,
Université de Montréal

Faculté de médecine vétérinaire

Université 
de Montréal

Qu'est-ce que ce projet apportera?

- Adaptation des outils pour mieux détecter les chèvres et les brebis ayant des comptes élevés de cellules somatiques ou de bactéries dans leur lait
- De nouvelles connaissances sur l'impact des infections sur la production de lait et sa qualité
- Recommandations ciblées pour mieux gérer ces animaux et prévenir les infections.

Les infections intramammaires sont considérées comme étant les infections les plus fréquentes et les plus coûteuses pour les élevages de petits ruminants laitiers. Elles peuvent présenter ou non des signes cliniques. Selon la littérature, ces infections sont principalement causées par différentes espèces de *Staphylococcus*, incluant le *Staphylococcus aureus*. Des bactéries responsables de toxi-infection alimentaire peuvent également infecter la glande mammaire, incluant *Listeria monocytogenes*, posant un risque pour les consommateurs en particulier lors de la fabrication de fromages au lait cru. Selon l'espèce bactérienne, différentes voies de transmission peuvent être impliquées, incluant les autres animaux infectés, une colonisation de la peau ou encore une contamination de l'environnement. Il est donc primordial d'avoir un portrait de la situation pour orienter la prévention, alors que très peu de données sont actuellement disponibles au Québec.

Que sait-on sur les infections intramammaires chez les petits ruminants laitiers?

Le début de la lactation représente la période la plus à risque pour la plupart des infections intramammaires. Ces infections peuvent réduire la production de lait de façon variable selon l'espèce bactérienne impliquée, quoique peu de données sont disponibles à ce sujet. De 33 à 80% des infections persisteraient pendant le tarissement. Il est rapporté que certains traitements antibiotiques au tarissement permettent de réduire la durée des infections intramammaires, mais aucun antibiotique n'est actuellement homologué au Canada chez la chèvre laitière. Le contrôle de ces infections repose donc essentiellement sur l'application de mesures de prévention et sur une réforme optimale.

Adapter les outils pour évaluer la qualité du lait

Le compte de cellules somatiques (CCS) dans le lait est actuellement utilisé pour évaluer la santé de la glande mammaire et la qualité du lait. Cet outil est disponible tant par les producteurs qui participent au contrôle laitier et leurs conseillers (laits individuels), que pour les inspecteurs et les intervenants qui veulent avoir un portrait du troupeau (lait de réservoir). La présence d'un CCS élevé peut être associée à une productivité réduite lorsque cette augmentation est secondaire à une infection intramammaire, mais également à des impacts négatifs sur le rendement fromager et/ou de la qualité de certains fromages. Il est à noter que chez la chèvre laitière en particulier, plusieurs facteurs qui ne sont pas liés à la présence d'infection peuvent influencer significativement les CCS, comme le stade de lactation, l'âge ou le stress. Les approches pour dépister et contrôler la mammite doivent être spécifiques à chaque espèce, et non pas être généralisées à partir des résultats d'études chez les vaches laitières.

Autant chez les chèvres que les brebis laitières, la définition d'un seuil optimal de CCS permettant d'assurer un lait de qualité à la fois pour les consommateurs et les transformateurs reste sujette à débat. Une nouvelle génération d'analyseurs de laboratoire, disponibles chez Lactanet, permet désormais d'apporter des informations plus détaillées sur les CCS en indiquant les types de cellules somatiques présentes dans le lait, appelé compte différentiel. Cette technologie pourrait être utilisée avantageusement pour détecter plus précisément les infections intramammaires. Toutefois, cette approche reste à valider chez les petits ruminants laitiers.

Finalement, d'autres approches peuvent être utilisées en ferme pour aider à détecter les animaux atteints d'infections intramammaires, incluant l'inspection des premiers jets lors de la traite, la palpation du pis et le test californien de la mammite (CMT). Toutefois, l'efficacité de ces pratiques demeure très peu documentée chez les petits ruminants laitiers.

Qualité du lait chez les petits ruminants laitiers : une étude pour orienter les actions au Québec!

Un nouveau projet pour cibler des pistes d'action

Un nouveau projet démarrera cet automne au Québec. Il permettra d'obtenir des données essentielles sur les infections intramammaires qui affectent les élevages de petits ruminants laitiers et leurs impacts. Nous visons le recrutement de 20 élevages laitiers (10 ovins et 10 caprins) sur une base volontaire. Dans chaque entreprise, environ 50 chèvres ou brebis seront sélectionnées et suivies du début de leur lactation jusqu'au début de la prochaine lactation. Des contrôles laitiers seront réalisés lors de 5 visites réparties pendant la période de suivi afin de mesurer le volume et la qualité du lait produit, incluant les CCS différentiels. Des échantillons de lait individuels seront également testés en bactériologie et au CMT. De plus, des tests sérologiques seront réalisés pour détecter la présence d'une infection par le virus du maedi-visna ou de l'arthrite-encéphalite caprine, qui peuvent aussi affecter la santé mammaire. Ces données seront analysées afin de décrire la fréquence et la persistance des infections intramammaires, d'évaluer leurs impacts sur la production de lait et les CCS, d'identifier des facteurs qui prédisposent aux infections et de proposer des seuils d'interprétation optimaux pour les CCS, les CCS différentiels et le CMT.

Faculté de médecine vétérinaire



PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec

Ce projet est financé par le programme Innov'Action Agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec. Il est réalisé à la Faculté de médecine vétérinaire (Julie Arsenault, Sébastien Buczinski, Anne Leboeuf), en étroite collaboration avec le CEPOQ (Gaston Rioux, Catherine Element-Boulianne) le MAPAQ (Marie-Eve Brochu-Morin, Marie-Lou Gauthier), Lactanet (Caroline Brunelle) et LÉOQ. Trois médecins vétérinaires possédant une grande expertise dans le domaine, soit Line Simoneau, Renée de Crémoux (Institut de l'élevage, France) et Véronique Bernier-Gosselin (Université de Berne, Suisse), apporteront également leur contribution au projet. Emmie Ouellet, étudiante à la maîtrise, complète l'équipe.

Le recrutement des entreprises sera réalisé cet automne, restez à l'affût si vous êtes intéressés à y participer!



Le savoir laitier caprin

Formation en ligne

Optimisation de la production laitière caprine

Date: Début novembre à la mi-décembre 2021

Horaire: 18h30 à 20h30

Durée: 14 heures (5 blocs de 2 heures, 1 fois par semaine)

Lieu: formation virtuelle

15 places disponibles pour des producteurs ou productrices établies (NEQ et NIM requis)

Coût: 82,00 \$



Formatrice: Marie-Ève Fortier, enseignante en production animale

Détentrice d'un baccalauréat en agronomie et d'une maîtrise en Sciences animales, Marie-Ève a œuvré dans plusieurs milieux liés à la production ovine et caprine avant de se poser au CFAM. En effet, elle a travaillé au Centre d'expertise en production ovine à titre de responsable de recherche, comme conseillère technique en production ovine et caprine au Groupe conseil agricole Outaouais-Laurentides. Elle a aussi été l'heureuse propriétaire de la Ferme l'Angélus, une bergerie laitière comptant 350 têtes!

Méthode(s) d'enseignement: mises en situation, apprentissages par problème

Contenu de la formation :

Jour 1 - Présentation de la production

- Situation de la production caprine au Québec
- Principales races laitières
- Bâtiments et équipements, présentation des outils de gestion, références économiques disponibles.
- Les ressources du milieu et références économiques

Jour 2 et 3 - Alimentation du troupeau caprin

- Interpréter les résultats d'analyses d'aliments
- Associer les besoins nutritionnels aux différents stades de croissance de l'animal
- Effectuer des calculs de ration et évaluer les coûts d'un programme alimentaire

Jour 4 - Régie de troupeau

- Gestion de la production laitière et de la reproduction

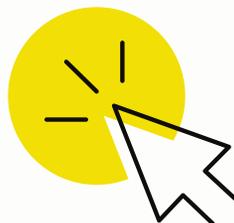
Jour 5 et 6 - Soins des animaux

- Système reproducteur et mise-bas.
- Amélioration de la survie des chevreaux : facteurs de risque, prévention et maladies de la naissance au sevrage et à l'engraissement.
- Glande mammaire et mammites : causes, impact, diagnostic et traitements
- Parasites : agents, contrôle par médicaments et autres stratégies.
- Utilisation des médicaments : types de médicaments, rôles, administration, pharmacie de base.
- Vaccination : survol des divers vaccins, stratégies de vaccination et administration

Jour 7 - Traite et qualité du lait

- Composition et qualité du lait
- Physiologie et fonctionnement de la glande mammaire
- Mécanique de la traite
- Systèmes de traite

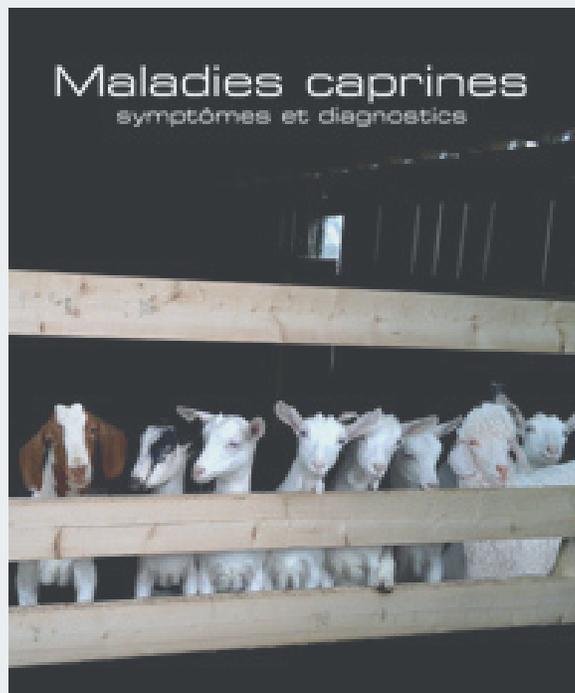
[TOUS LES DÉTAILS ET INSCRIPTION](#)



VOUS RECHERCHEZ PLUTÔT UN COURS D'INTRODUCTION ?

[DÉTAILS ET INSCRIPTION ICI](#)

Le savoir laitier caprin



Publication maintenant disponible dans le catalogue en ligne du CRAAQ, en anglais et en français.



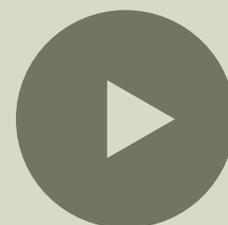
Trousse d'analyse des conditions d'ambiance.

***** FILMÉ EN BERGERIE *****



Le **CEPOQ** possède une trousse diagnostique pour évaluer les conditions d'ambiance dans les bâtiments. Celle-ci comprend plusieurs outils permettant d'évaluer par exemple les concentrations en NH₃ et en CO₂, la pression statique, les mouvements de l'air ou encore la température et l'humidité. Pour la location de la trousse d'analyse des conditions d'ambiance au CEPOQ, les frais de location sont de 25\$ + taxes/jour, plus les frais d'expédition.

**Tutoriel présenté par : Johanne Cameron,
agr. M.Sc., consultante spécialisée en
production ovine.**



Le savoir laitier caprin

La série "Les Invités du Secteur"



29 SEPTEMBRE - 10H30 À 12H
OFFERT EN FRANÇAIS SEULEMENT

WEBINAIRE GRATUIT - AUCUNE INSCRIPTION!
**LE SUCCÈS DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL
CHEZ LES AGNEAUX**

Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIIRPO
France

WWW.CEPOQ.COM



Pour revoir ce webinaire



14 OCTOBRE - 10H30 À 12H
OFFERT EN FRANÇAIS SEULEMENT

WEBINAIRE GRATUIT - AUCUNE INSCRIPTION!
RÉUSSIR SON SEVRAGE CHEZ LES AGNEAUX

Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/ CIIRPO
France

WWW.CEPOQ.COM



**Inscrivez-vous à l'infolettre
du CEPOQ pour ne pas
manquer cette activité
14 octobre 21**

Le savoir laitier caprin

Santé mammaire et qualité du lait

25 novembre 21, 13h30

Si le sujet vous intéresse, au cours du mois de novembre une conférence virtuelle pour les petits ruminants laitiers sera organisée par la compagnie HIPRA, fabriquant du vaccin VIMCO destiné à prévenir les mammites à *Staphylococcus aureus*.

Au programme :

- Dr Léonard Therron (vétérinaire en Belgique) discutera de l'efficacité du vaccin VIMCO dans les troupeaux ovins et caprins
- Témoignage d'une productrice en production laitière caprine, Mme Nancy Duval
- Survol des facteurs de risque pouvant influencer le compte des cellules somatiques, Dre Line Simoneau
- Projet de recherche sur la qualité du lait de la Faculté de médecine vétérinaire, recrutement de troupeaux caprins et ovins. Dre Julie Arsenault.

Pour vous inscrire, contactez : [Nicolas Morin](#), représentant des ventes



La compagnie HIPRA offrira une carte cadeau prépayé TIM HORTON d'une valeur de 20\$ par ferme pour ceux qui assisteront à la présentation.

agri réseau

S'informer
Le savoir et l'expertise du réseau agricole et agroalimentaire

Nouveautés du site

Industrie caprine

Documents Calendrier Vidéos Blogue

PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec

Remerciements au soutien financier

« L'Accord Canada-Québec de mise en oeuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture représente un financement du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec totalisant 293 millions de dollars répartis sur une période de 5 ans, soit de 2018 à 2023. Cet accord appuie des initiatives stratégiques qui aideront les secteurs à croître, à innover et à prospérer. »